Bulletin municipal N° 81
mai 2017

La Sauve Infos

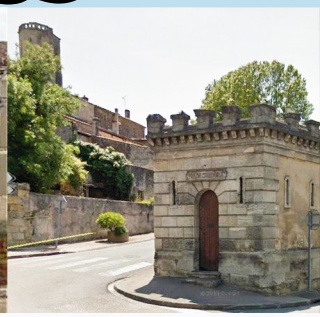

Evénements

Marché de la St Gérard
dimanche 4 juin 2017

Elections législatives
les 11 et 18 juin 2017

Spectacle Arts Tendances
samedi 17 juin 2017

Vide grenier des Basilics
dimanche 18 juin 2017

Musique en Créonnais
vendredi 23 juin 2017

La Soupape fait son cirque
samedi 24 juin 2017

Fête de l'école
vendredi 30 juin 2017

RandoNocturne
samedi 1er juillet

Fête des vendanges
samedi 16 septembre

Vide grenier des Basilics
dimanche 24 septembre

Sommaire

Edito

Infos municipales

La vie des assos

Site internet
mairiedelasauve.fr

EDITO

Chers sauvoises et sauvois.

Le mois dernier, l'étude touristique et économique relative au projet de "la gare touristique de La Sauve" nous a été remise lors du dernier Comité de Pilotage. Cette étude dont le résultat est très positif, nous permettra de présenter des dossiers de demandes d'aides auprès des collectivités et de l'état. Cet investissement très lourd s'effectuera sur 5 ou 6 ans. En parallèle, en avril dernier, une nouvelle association est née: "Le train de la Sauve", dont l'objectif est de permettre aux sauvois de se retrouver, afin de participer à la restauration des voitures voyageurs et wagons de marchandises, qui arriveront à la fin de cette année à la gare de La Sauve. (Certains étant classés aux Monuments Historiques). D'ici la rentrée une information complète vous sera remise sur l'ensemble du projet de réhabilitation du site de la gare de La Sauve.
Si ce projet unique en Aquitaine a déclenché l'enthousiasme des élus du Département et de la Région, il représente pour notre village un atout indéniable qui, avec l'église, l'Abbaye et la prison, lui permettra de se positionner comme un site touristique incontournable au cœur de l'Entre deux Mers. Dans le même temps, les travaux de voirie du Bourg sont lancés, aujourd'hui avec la Rue de Curton qui vient de s'achever, en septembre 2018 avec la traversée du Bourg et en 2019-2020, avec la rue nouvelle qui reliera, face à la poste, la rue Saint-Jean à la rue de Barrie.

Avec ces chantiers qui s'ouvrent je veux rendre hommage aux employés communaux qui participent activement à tous les travaux préparatoires (notamment à la gare) tout en assurant l'entretien des chaussées : route de Fauquey, Tour de Ronde, rue Saint-Pierre, route de Naulin et demain les routes de Beaugard et Les Pièces du Pinier. A l'arrivée ce seront plus de 4 000 litres d'émulsion et 50 tonnes de gravillons qui auront été étalés à la main sur les routes et 30 kms de bords de voirie qui auront été fauchés avant les vacances d'été.

Cette année, l'été s'est invité dès le mois de mai, je vous souhaite pareille météo pour vos vacances. Cependant, le manque d'eau devient très inquiétant pour les agriculteurs et nos propres ressources. Il nous faudra être vigilants et éviter les gaspillages.

Je vous souhaite à tous de belles vacances.

Le Maire

Alain BOIZARD

Responsable de la publication: Alain Boizard. Imprimé à la Mairie de La Sauve. (Ne pas jeter sur la voie publique)

Trans-Gironde

Vous **résidez en Gironde** et vous êtes en **situation de précarité**, le titre Horizon vous est délivré, sur présentation de **pièces justificatives, si vos revenus ne dépassent pas un certain seuil de ressources.**
Il vous permet de bénéficier d'une réduction de près de 90% sur le réseau TransGironde.
Pour tout renseignement:

CCAS : 05 57 97 02 20

Zéro Phyto

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, pesticides etc ….) pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voieries est interdite.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans, nés entre Mai et Juillet 2001 ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance Présence du jeune indispensable.

Bibliothèque/CCAS

Un Portage de Livres pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer à la bibliothèque est en cours d'élaboration, les administrés souhaitant avoir des renseignements pour profiter de ce service peuvent contacter :

Annie Bragatto : 0663526815

Problèmes d'eau rue de Salin

Après plus d'un an de problèmes et de nombreuses plaintes justifiées des riverains, le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement a réalisé des travaux à hauteur de **119 000 € (intégralement à sa charge),** consistant à doubler le réseau en extrémité de le rue de Salin.
Il semble que les problèmes soient aujourd'hui réglés.

POUR TOUT PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU
En cas d'urgence Lyonnaise des eaux : 0 810 130 120 ou
SIAEP : 05.56.06.13.89
Délégués Mairie : Annie Bragatto et Francis Lafon

NUISANCES SONORES

COMPORTEMENT AU DOMICILE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Carte Nationale d'Identité

La Mairie de La Sauve ne délivre plus la Carte Nationale d'Identité (CNI) depuis le 15 mars 2017 .

Liste des villes délivrant les CNI :

Arrondissement de Bordeaux : Arrondissement de Langon : BEGLES / BLANQUEFORT BAZAS / CADILLAC ,BORDEAUX / CENON LA REOLE / LANGON ,CREON / EYSINES ST SYMPHORIEN GRADIGNAN / LA BREDE SAUVETERRE DE GUYENNE ,LE BOUSCAT / LORMONT MERIGNAC / PESSAC

Rappel des documents nécessaires : · Ancienne carte d'identité · Justificatif de domicile (- de 3 mois) · Acte de naissance · 2 photos d'identité aux normes

Vacances scolaires :

du vendredi 7 juillet 2017
au lundi 4 septembre 2017

Réserve de chasse

Un propriétaire peut demander à ce que son terrain ne soit plus chassé.
Dans ce cas, la solution la plus simple est de demander à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) que celle-ci incorpore par convention ses terrains dans le territoire de réserve de chasse et de faune sauvage. Les associations communales de chasse agréées ont, en effet, l'obligation de mettre au moins 10% de leur territoire en réserve de chasse et de faune sauvage. Il est alors, par principe, interdit de chasser dans cet espace, sauf pour exécuter un plan de chasse et un plan de gestion comptable avec la protection du gibier et la préservation de sa tranquillité.

SEMAINE BLEUE

Le CIAS du Créonnais et les CCAS des communes de la Communauté de Communes, organisent une journée destinée aux Seniors du Territoire, le **Jeudi 5 Octobre 2017 à Villenave de Rions de 10H à 16H** pour une journée conviviale autour d'une Auberge Espagnole (Partage de repas)

Rencontre entre les séniors de notre territoire

Animations diverses

Détente musicale

Renseignements auprès du CCAS de la Mairie 0557970220

ATTENTION

Elections Législatives :

Le bureau de vote fermera à 18 h
Pièce d'identité obligatoire

LA POSTE - HORAIRE

Entre le 3 juillet et le 02 septembre le bureau de poste de La Sauve sera ouvert :
du mardi au samedi de 9h à 12 h.

LA RUE DE CURTON S'OFFRE UNE NOUVELLE JEUNESSE

C'est dans le cadre de la CAB (Convention d'Aménagement Bourg) que la commune a débuté les travaux de réfection des principaux axes de circulation du centre bourg. La première tranche vient de s'achever. Les riverains de la Rue de Curton peuvent témoigner du changement de cette voie de circulation :
- Trottoirs aménagés et sécurisés, rue élargie et revêtement de haute qualité (enrobé) et parking de la Poste plus fonctionnel que le précédent.
L'entreprise Laurière, qui a réalisé les travaux, a été à la fois à l'écoute des élus, de l'architecte et des habitants pour le bien de tous.

Ce n'est qu'un premier aperçu des prochaines transformations et des principaux enjeux des aménagements des axes urbains et patrimoniaux de notre belle commune.

Montant des travaux: 188 900 € HT dont 146 904 € à la charge de la commune.

Assainissement non collectif

Retrouvez toutes les informations et règlementations sur l'assainissement non collectif au :

www.assainissement-non-collectif-developpement-durable.gouv.fr

Faire du feu dans son jardin est désormais INTERDIT

L'article 16 de l'arrêté Préfectoral du 15 avril 2016 mentionne l'interdiction absolue de faire du feu chez soi et cela quelle que soit la période de l'année. (la notion de période, verte, jaune, orange n'existe plus) Les branchages, herbes et autres déchets verts doivent-être broyés, compostés ou évacués en décharge. Les demandes en mairie n'ont plus lieu d'être. Le non respect de cette règlementation expose les contrevenants à verbalisation.

A noter

Norbert de M6 est parti pour la saison 6 à la recherche de la meilleure boulangerie de France et a sélectionné sur son chemin nos charmants boulangers, Luis et Céline Cipriano. Vous pourrez découvrir les résultats en Septembre 2017 sur M6.

Comité des fêtes

Les fêtes de Pâques

Trois jours d'animations pour petits et grands, avec des temps forts : les activités enfants, la soirée dansante samedi soir, le lâcher de ballons accompagné des monocycles de La Soupape, le merveilleux feu d'artifice du dimanche et, pour la deuxième année, le Rallye des brouettes le lundi.

Les organisateurs pensent corser un peu les épreuves afin de mettre du ''piment'' à ce Rallye !

A vos agendas pour l'année prochaine ! C'est le lundi de Pâques !

CLUB SauvBodyForm La Sauve 05 56 23 35 54

Bien Vieillir avec la Gymvolontaire

Sauvbodyform propose aux séniors un cours de Gym pour :

- Préserver son autonomie
- Développer sa force musculaire
- Conserver ses habiletés motrices
- Maintenir sa souplesse
- Développer ses capacités respiratoires
- Maintenir son équilibre
- Entretenir sa mémoire
- Lutter contre la sédentarité

Si vous êtes intéressés et pour tout renseignement complémentaire :
- MC Solaire 06 63 66 55 35
- D Crépeaux 05 56 23 31 46

Les Amis de l'Abbaye de La Sauve Majeure

Sur la Place St Jean et sous la Halle

Rendez-vous aux jardins

2, 3 et 4 juin 2017
Le partage au jardin

Jardin médiéval de la Grange Dimière de l'Abbaye de la Sauve Majeure

Les Rendez-vous aux jardins sont organisés par le ministère de la Culture et de la Communication, la direction générale des patrimoines, et mis en œuvre par les directions régionales des affaires culturelles. Cette opération est menée en collaboration avec le Centre des monuments nationaux, des associations de propriétaires privés et publics, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de nombreuses collectivités territoriales…

A.R.E.S.P.

Après la réussite des deux concerts de ce début d'année, l'Association pour la Restauration Eglise Saint-Pierre prépare l'été.

Les bénévoles ouvriront l'église à partir du 18 juin, le dimanche de 15 H à 19 H jusqu'aux journées du patrimoine des 16 et 17 septembre.
Le thème cette année sera "Jeunesse et Patrimoine" avec une exposition à découvrir. Pour suivre notre actualité consultez notre site : www.aresplasauve.com

LES NUITS DE LA SAUVE 2017

Chers public, adhérents et partenaires, l'association Les Nuits de La Sauve est au regret de vous informer qu'il n'y aura pas de spectacles en 2017. Une réflexion générale, concernant l'organisation de la manifestation et le spectacle, est d'ores et déjà en cours pour l'année prochaine.
Merci pour votre compréhension.

Une nouvelle association est née: « **Le Train de La Sauve ».** Enregistrée en Avril 2017 cette association compte pour l'instant une quinzaine d'adhérents. Les Membres du bureau: Président : Alain BOIZARD - Trésorier : Jacques BORDE - Secrétaire : Marie Simone COSTESEQUE .
Retraité ou pas, si vous savez bricoler, peindre, coudre, nettoyer etc.. et désirez participer dès le mois de janvier prochain à la grande aventure du train de La Sauve qui va durer 5 ans, renseignez vous ou inscrivez vous à la mairie tel : 05 57 97 02 20 ou internet www.mairiedelasauve.fr
Une réunion sera organisée fin septembre.